

LES SPORTS



Jacques Martin échappe l'or pour la première fois en 11 ans



Le Fonds du sport et du loisir sherbrookoise grandit encore



Un 3^e titre de suite pour les Yankees!

CAHIER C

Réno-Dépôt



Une ouverture prévue pour la fin de l'été 2001 (A3)

Danger!



Une fillette rentre à la maison avec un sac de seringues souillées (A2)

Météo / D2

VARIABLE
19
7h19 17h40
27 oct 04 nov 11 nov 18 nov

Joyal accusé d'extorsion

L'ancien policier municipal se retrouve à nouveau devant le tribunal

Jacques LEMOINE
Sherbrooke

L'ancien policier municipal Daniel Joyal a été inculpé d'extorsion en tentant d'induire le vice-président de son syndicat Paulin Aubé, par des menaces, des accusations ou de la violence, à obtenir sa réintégration comme agent de la paix dans le service de police de la région de Sherbrooke le 13 janvier dernier.

Il a comparu hier devant le juge Gérald Desmarais de la Cour du Québec.

Me Jean Couture, qui le représentait à cette



Daniel Joyal

étape, avait obtenu la permission d'ajouter au rôle la cause de l'accusé qui s'est présenté au palais de justice après avoir été informé qu'un mandat avait été émis contre ce dernier le 20 octobre.

Joyal, âgé de 27 ans, a opté pour un procès devant un jury et il devra revenir devant le tribunal le 7 décembre pour la suite des procédures.

Il a dû s'engager dans une promesse de garder la paix, ne pas aller au quartier-général du 400 rue Marquette, ne pas se rendre à moins de 500 mètres des domiciles de M. Aubé et de M. Réjean Roux, le président du syndicat, ne pas communiquer avec eux, ne pas posséder d'armes et se rapporter deux fois par mois au poste de la SQ de Drummondville, où il est maintenant domicilié.

Ces conditions avaient été suggérées au tribunal par le procureur André Campagna pour sa collègue Joëlle Saint-Germain du district de Longueuil assignée à cette cause.

Joyal accusé... (suite en A2)



Imacom-Daguerre, Martin Blache

L'été en plein mois d'octobre! Ils étaient nombreux hier les Estriens à profiter de cette agréable météo, le deuxième été indien en un mois dans la région. Sur la rue Ontario, Antoine Ruel roulait avec entrain sur sa planche.

Un second été indien!

Claude PLANTE

Sherbrooke

Dame Météo a fait un gros effort pour se faire pardonner l'été de misère qu'elle nous a servi. Nous venons de connaître un deuxième été indien en Estrie dans le même mois, soutient Environnement Canada. Dommage qu'il ne restait presque plus de feuilles dans les arbres pour compléter le tableau.

Cette agréable période prend quand même fin aujourd'hui avec l'arrivée de pluie et d'un front très froid prévu pour demain.

On ne peut pas tout avoir en ce bas monde...

Depuis quelques jours, le mercure se maintient bien au-dessus des normales de saison: mardi 14, mercredi 15 et hier jeudi un beau 20 degrés. La normale, de 10 le jour et de zéro la nuit, ne tient pas le coup devant ces valeurs.

«Nous pouvons dire que c'est un autre été indien», constate Gilbert Filion, météorologue chez Environnement Canada. «En Estrie, on vient de connaître trois jours sans pluie et on a dépassé largement les normales.»

«Deux étés indiens au cours du même automne, personne ne peut arriver et dire que jamais on a vu ça. Au sud du Québec, on a deux étés indiens à tous les quatre ans environ. On a une chance sur quatre d'en avoir deux. Plus au nord du Québec, ce phénomène arrive une fois sur sept.»

«Nous sommes sous l'influence de vents du sud, un front qui couvre des Grands Lacs à l'Atlantique. Mais un autre système est «à nos portes», lance M. Filion. La pluie devrait se pointer en fin de journée ou en soirée si on est plus chanceux.»

Demain et dimanche, les températures devraient jouer dans les sept ou huit degrés. Bonjour novembre...

Chrétien enterre l'option souverainiste

«Je serai mort et les conditions gagnantes ne seront pas encore arrivées»



Photolaser PC

En campagne à Terre-Neuve hier, Jean Chrétien a déclaré que les souverainistes n'arriveront jamais à réunir les conditions gagnantes pour faire la souveraineté.

Huguette YOUNG

Stephenville, T.-N (PC)

À la veille de sa première incursion au Québec depuis le déclenchement des élections, le premier ministre Jean Chrétien a déclaré hier que les souverainistes n'arriveront jamais à réunir les conditions gagnantes pour faire la souveraineté.

«Les conditions gagnantes, ça fait longtemps qu'ils en parlent. Et à tous les six mois, ils disent que ça va être dans six mois...» a affirmé M. Chrétien tout de go aux journalistes qui l'interrogeaient à ce sujet.

«Au printemps, on va avoir les conditions gagnantes à l'automne. Et à l'automne, on va avoir les conditions gagnantes au printemps, s'est moqué éperdument M. Chrétien lors d'un point de presse à Stephenville où il poursuivait sa campagne. Vous serez mort et je serai mort et les conditions gagnantes ne seront pas encore arrivées.»

Traitant le Bloc de malhonnêteté intellectuelle, M. Chrétien trouve également risible que le Bloc québécois taise son option souverainiste en pleine campagne électorale.

Le premier ministre réagissait ainsi aux commentaires du chef bloquiste Gilles Duceppe, lequel souhaite tenir un référendum sur la souveraineté lors du prochain mandat du Bloc de quatre ans à Ottawa. Il disait partager l'opinion de M. Bouchard à cet effet. Or, en fin de journée, le premier ministre Bouchard a tenu à faire des précisions.

«Ce qui est important, ce n'est pas tellement la date d'un référendum. Ce qui est important, c'est que les Québécois s'y intéressent», a-t-il affirmé

RENDEZ-VOUS 2000

Duceppe s'attend à un référendum gagnant d'ici quatre ans

Day attaque la réputation d'administrateur de Chrétien

À LIRE EN B1 ET B2

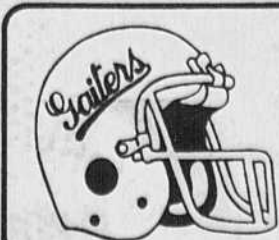
sur les ondes de CKAC.

Reprenant ses attaques, M. Chrétien a ajouté que le Bloc québécois taisait la souveraineté parce que cette option politique ne passe plus la rampe au Québec.

Est-ce que c'est fini la souveraineté?, a relancé un journaliste à M. Chrétien lors d'un point de presse à l'intérieur de l'aéroport de Stephenville.

«Ce n'est pas moi qui le dis, c'est eux. Ils ne parlent même plus de ça dans leur programme, a-t-il insisté en montant le ton. Dans leur programme, combien qu'il y a de pages dans le programme? Il y a trois allusions à la souveraineté. Ils ont dit que c'était subliminal», a-t-il ajouté lentement sans trébucher.

«On en parle ou on n'en parle pas, a enchaîné M. Chrétien. Moi, je suis fédéraliste. Tout le monde le sait, je pense que vous n'en doutez pas et ce n'est pas caché nulle part. Et s'ils sont obligés de faire des attaques personnelles, c'est un signe que nos politiques vont très bien, merci beaucoup.»



LAVAL ROUGE ET OR vs FOOTBALL UNIVERSITAIRE
BISHOP'S GAITERS
SAMEDI 28 OCTOBRE
AU STADE COULTER DE L'UNIVERSITE BISHOP'S
BOTTÉ D'ENVOI: 13h00
INFORMATION: 822-9600 poste 2671

INDEX

Rubriques Page
 Annonces classées D-1
 Arts et spectacles C-7
 Bandes dessinées D-3
 Décès D-5
 D'ici et d'ailleurs B-1
 Économie B-3
 Éphémérides D-6
 Horoscope D-3
 Loteries A-3
 Messier en liberté B-6
 Météo D-2
 Le monde D-6
 Mot perdu D-3
 Mots croisés D-1
 Opinions A-6
 Santé A-8
 Sports C-1

À LIRE DEMAIN

Une entrevue avec Stéphane Dion

Magazine Weekend

La tourmente loin derrière pour Renée Martel



Martin «mate» la scène

LA RÉDACTION

Ligne ouverte: 564-5456, poste 444
 Télécopieur: (819) 564-8098
 Téléphone: (819) 564-5454
 Courriel électronique: redaction@latribune.qc.ca
 Page Internet: http://www.latribune.qc.ca

La Tribune

1950, rue Roy, Sherbrooke, Qué.,
 Tél.: 564-5450, J1K 2X8
 Journal quotidien publié à Sherbrooke par
 Les Journaux Trans-Canada (1996) Inc.
 (division La Tribune)

TÉLÉPHONES

Annonces classées: 564-2222
 Publicité: 564-5450
 Rédaction: 564-5454
 Abonnements: 564-5466
 ENVOI DE PUBLICATION; Enregistrement No 0529168

LIVRAISON

Camelots et camelots motorisés
 Prix de vente 3,52 \$
 T.P.S. 25 \$
 T.V.Q. 28 \$
 Coût à l'abonné 4,05 \$

ABONNEMENTS

Abonnement payé à l'avance:
 droits desservis par camelot et camelots motorisés.

Temps	Prix	TPS	TVQ	Total
1 an	164,84 \$	11,54 \$	13,23 \$	189,61 \$
6 mois	88,14 \$	6,17 \$	7,07 \$	101,38 \$
3 mois	44,98 \$	3,15 \$	3,61 \$	51,74 \$

Abonnement par la poste: Territoire immédiat

Temps	Prix	TPS	TVQ	Total
1 an	255,32 \$	17,87 \$	20,49 \$	293,68 \$
6 mois	139,88 \$	9,79 \$	11,23 \$	160,90 \$

Hors territoire immédiat

Temps	Prix	TPS	TVQ	Total
1 an	309,40 \$	21,66 \$	24,83 \$	355,89 \$
6 mois	184,34 \$	12,90 \$	14,79 \$	212,03 \$

AUX ÉTATS-UNIS ET AUTRES PAYS
 1 an 699,92 \$, 6 mois 409,76 \$
 "La Tribune" est sociaire de la Presse canadienne, de l'Association des quotidiens de langue française, membre de l'Association des quotidiens du Canada, affiliée à l'Audit Bureau of Circulation ABC et à l'Union internationale de la presse catholique. Sources d'informations: Presse canadienne, Presse associée, Reuter, Agence France-Presse. Le service de photos fac-similées de la Presse canadienne et les agences affiliées sont autorisées à reproduire les informations de La Tribune.

Une fillette revient à la maison avec un sac rempli de seringues souillées

Claude PLANTE
 Sherbrooke

Un père de famille a eu une peur bleue quand il a vu sa fille de sept ans revenir à la maison, hier après-midi, avec un sac rempli de seringues souillées. La patite Tracy l'avait découvert non loin de sa résidence, sur un terrain boisé que son père dit appartenir à la Ville de Sherbrooke.

Éric Whitehead, un résidant de la rue Lawford, accuse l'administration municipale de se trainer les pieds dans la réfection de ce terrain voisin après avoir aménagé celui situé immédiatement derrière sa résidence.

«Ma fille est arrivée à la maison en tenant le sac dans ses mains. Les aiguilles traversaient le sac. Elle était avec des amis. J'ai dit lâche ça tout de suite! J'ai regardé si quelqu'un avait été piqué. Heureusement non», dit-il avec soulagement.

«J'ai remis le sac où il était. J'ai étendu les seringues par terre. C'est un terrain où on voit plein de gens aller. Ce sont des seringues qu'utilisent les drogués. Ça n'a pas de bon sens de laisser ça là. C'est dangereux. C'est toujours plein d'enfants autour de la maison. Tu ne sais jamais si celui qui a laissé ça là a le sida.»

M. Whitehead a appelé La Tribune avant de contacter les policiers. Ces derniers ont pris l'affaire au sérieux. Quelques minutes après l'appel, deux policiers se pointaient sur place. Ils ont fait venir une boîte spéciale pour récupérer et disposer des seringues.

Des matières indésirables

À l'été 1999, M. Whitehead avait fait appel à La Tribune concernant le terrain situé derrière sa maison donnant sur le boulevard Saint-François. L'espace était rempli de matières indésirables et était le refuge de personnes s'y rendant pour consommer de la drogue.

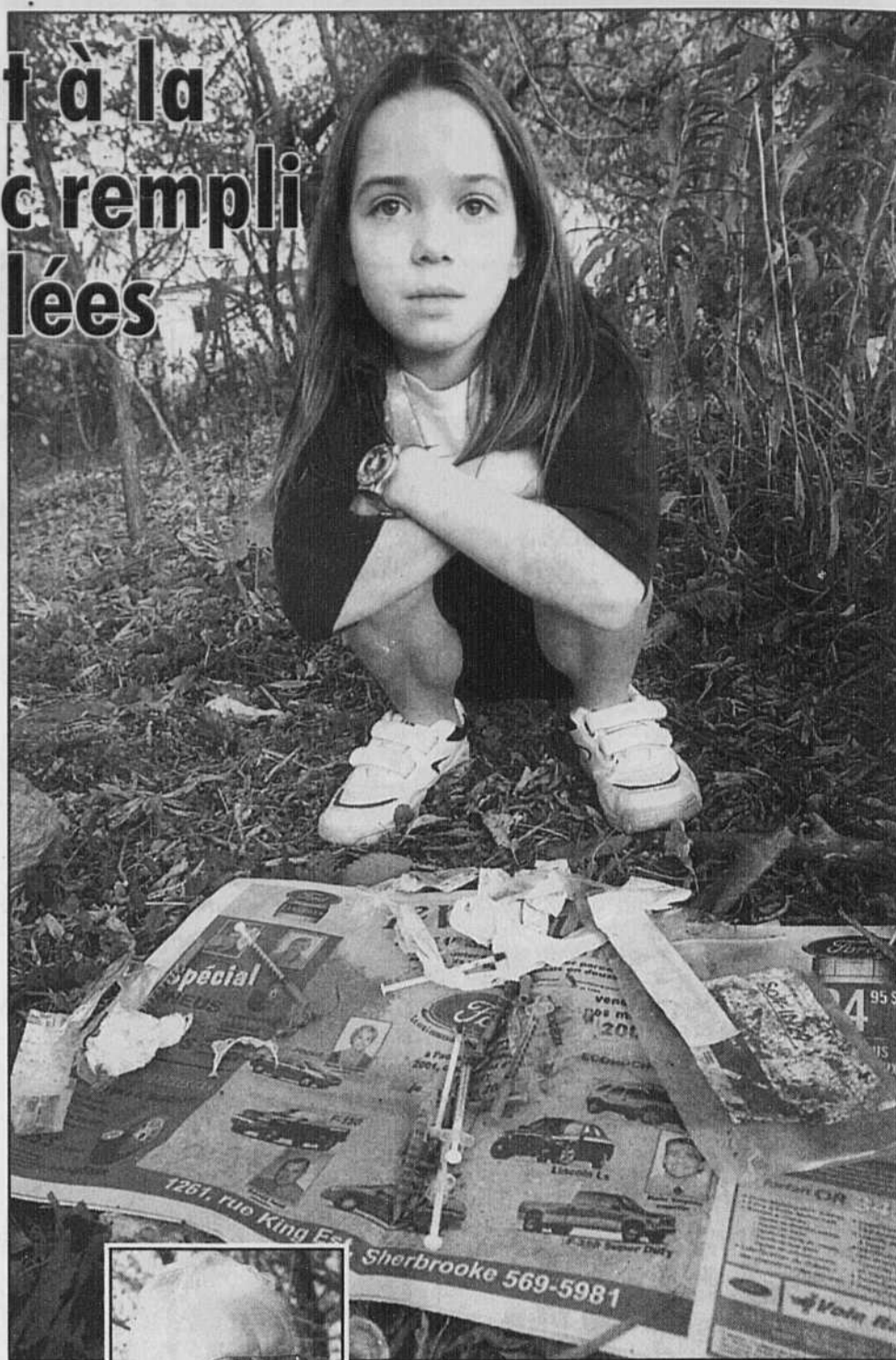
Depuis les travaux, le terrain est plus présentable. M. Whitehead y coupe le gazon afin de garder son environnement propre. «Ça appartient à la Ville. Il a fallu creuser dix pieds de profond pour tout vider ce qu'il y avait de pas bon sur ce terrain», raconte-t-il.

«Les gars de la Ville ont fait la partie qui sépare mon terrain et le boulevard Saint-François, mais pas le coin où ma fille a trouvé les seringues, juste à côté. Ils m'ont dit qu'ils reviendraient deux semaines après. Ils ne sont jamais revenus. Voyez ce qui arrive aujourd'hui. Le monde vient se piquer tout près de chez nous. C'est toujours plein de monde. Il y a des blocs de ciment bien placés. Ils peuvent s'asseoir dessus pour se piquer...»

Acheter le terrain

Eric Whitehead dit vouloir acheter le terrain situé derrière sa résidence, mais il déplore que la Ville soit trop exigeante. «La Ville demande un dollar le pied carré. C'est trop cher. C'est un terrain inondable et tu ne peux pas rien construire dessus.»

Il n'a pas été possible d'entrer en contact avec la conseillère de ce quartier, Sylvie Lapointe, hier en début de soirée.



La fille de Eric Whitehead (à gauche), Tracy 7 ans, a découvert un sac rempli de seringues souillées, hier après-midi, non loin de la résidence de la rue Lawford, à un endroit où plusieurs enfants ont l'habitude de jouer.

Peine de 16 mois pour une agression sexuelle sur un homme trois fois plus âgé

Sherbrooke

Pour une agression sexuelle sur un homme trois fois plus vieux que lui sous la menace d'un canif, Tommy Buzzell, âgé de 18 ans, a encouru une peine de 16 mois de détention avec une mise à l'épreuve comportant un suivi et une interdiction de possession d'armes pendant 10 ans.

Cette condamnation lui a été imposée hier par le juge Gérard Desmarais de la Cour du Québec, à Sherbrooke.

La peine de 16 mois s'applique aussi à un autre chef de voies de fait pour avoir utilisé une arme lors de cet événement remontant à lundi.

Le défenseur Patrick Fréchette avait suggéré un tel quantum pour son client.

Le procureur André Campagna a endossé cette recommandation après avoir évalué toutes les circonstances de cette affaire.

Buzzell a par ailleurs bénéficié d'un sursis de procédure pour un chef de relations sexuelles anales.

D'après une source policière, le prévenu qui était proche de la victime a eu certaines familiarités avec cette dernière jusqu'à ce qu'elle manifeste sa volonté de ne pas aller plus loin.

Il a alors frappé le quinquagénaire au visage, lui a cassé ses lunettes et l'a menacé avec un canif.

La victime lui a demandé d'arrêter et a crié au secours.

L'agresseur a ensuite menacé de lui casser la margoulette s'il dévoilait cette agression à la police.

Le tribunal a de plus interdit à Buzzell de communiquer avec le plaignant.

Un piéton happé par un véhicule à Coaticook

Jean-François GAGNON
 Coaticook

Un homme a été happé par un véhicule, hier aux environs de 18h15, à l'angle des rues Child et Wellington, à Coaticook, à deux pas de l'hôtel de ville de la localité.

D'abord transporté au Carrefour de la santé et des services sociaux de la MRC de Coaticook, l'homme aurait ensuite été transféré vers un hôpital sherbrookoïse, son état ayant probablement été jugé assez sérieux pour cela.

Le piéton, qui résiderait à Coaticook, traversait la rue Wellington, quand il a été fauché. Une femme témoin de la scène de l'accident a raconté que l'homme semblait souffrir à la jambe, après avoir été heurté.

Il n'a pas été possible d'obtenir davantage de renseignements auprès des agents en devoir pour la Sûreté municipale de Coaticook, hier soir.

Joyal accusé d'extorsion

(Suite de la Une)

Joyal a été poursuivi à la suite d'une enquête faite par un policier de la direction des affaires internes de la SQ et un policier municipal de Granby.

Daniel Joyal est cet ancien policier qui a été expulsé des forces policières de Sherbrooke après avoir été trouvé coupable de voie de fait et d'utilisation de poivre de Cayenne contre un portier durant un incident survenu à un bar de Drummondville, le 31 janvier 1999. La Cour supérieure a d'ailleurs rejeté l'appel de ce jugement un peu plus tôt ce mois-ci.

On avait rapporté à l'époque que Joyal aurait

sommé les dirigeants de l'Association des policiers de Sherbrooke de parrainer sa demande de réintégration dans le service de police à défaut de quoi il sortirait des cassettes incriminantes.

«Nous avons toujours protégé les droits de M. Joyal, nous lui avons toujours dit que nous étions disposés à le défendre à l'intérieur des mécanismes légaux. Mais quand les méthodes qu'on nous propose d'utiliser s'appellent de l'intimidation, je débarque», avait commenté le 19 janvier le président du syndicat Réjean Roux.

Les représentants de l'association avaient décidé que l'affaire n'en resterait pas là et c'est à la suite de cela qu'une enquête policière a été entreprise.

LE TRENTE ET UN®

LE MANTEAU techno
 NYLON
199 | 95

C'est le manteau de ville idéal avec sa longueur couvrant parfaitement le veston et permettant une démarche aisée. Microfibre de nylon avec enduit spécial sur l'envers pour apporter une souplesse et un confort incomparables. Doubleure amovible. Noir. 38 à 46. Rég. 295.00*

la maison
simons

QUÉBEC PLACE ST-FOY • GALERIES DE LA CAPITALE • VIEUX-QUÉBEC • MONTRÉAL 977 RUE ST-CATHERINE OUEST, SHERBROOKE CARREFOUR DE L'ESTRIE

Colloque Une rivière dans la ville

«Il faut aller au-delà de la vision municipale»

Denis DUFRESNE
Sherbrooke

Le principe de gestion de l'eau par «bassin versant», que se prépare à mettre en place le gouvernement du Québec, est un pas dans la bonne direction, mais l'État devrait aussi prévoir des agences de l'eau financées par des redevances perçues auprès des utilisateurs et des pollueurs, comme en France depuis 1964.

Tel est grosso modo le message livré par l'éco-conseiller Jacques Pezet, du Groupe Teknika, hier, lors de la première journée du colloque «Une rivière dans la ville», organisé par CHARMES.

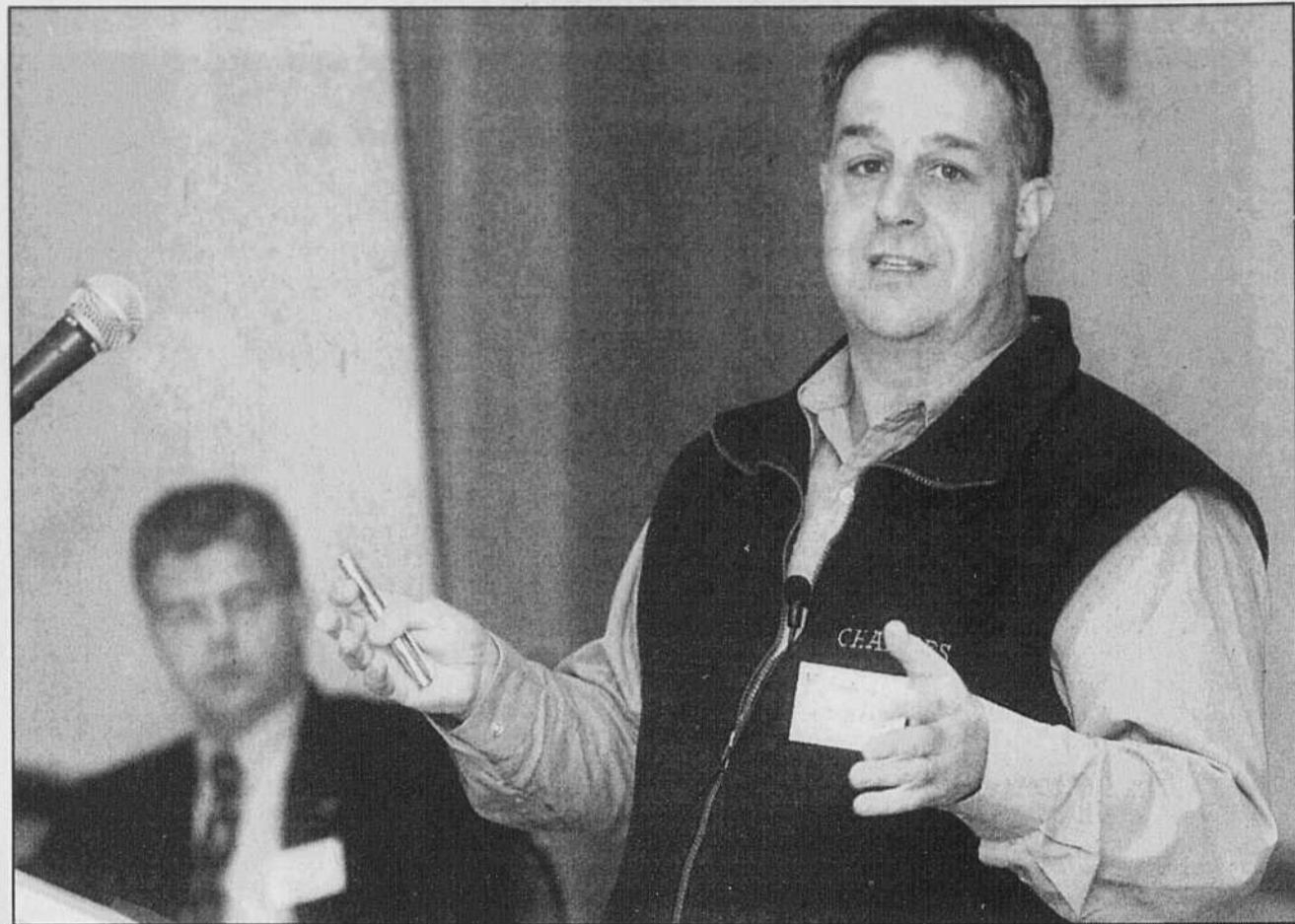
«L'approche de gestion de l'eau par «bassin versant» est la seule façon de protéger cette ressource, qui doit être considérée comme faisant partie de notre patrimoine», fait-il valoir, soulignant que la vision municipale actuelle se traduit trop souvent par des «voeux pieux».

«(...) en France, la structure organisationnelle repose sur des organismes semi-privés ou semi-publics régionaux dont le pouvoir administratif s'étend sur tout un «bassin versant» et qui gèrent un budget de redevances de consommation et de pollution afin de porter des actions dans tous les domaines de l'environnement (...), explique M. Pezet.

Une telle agence, qui n'est ni un distributeur d'eau, ni une «police de l'eau», mais plutôt un partenaire des organismes voués à la protection de la ressource, perçoit donc des redevances auprès des industries, entreprises agricoles et citoyens du bassin versant pour financer des projets et soutenir les organismes environnementaux.

Garder l'argent dans la région

«En France, 90 pour cent de l'argent perçu est redistribué à ceux qui veulent moins polluer, les communes qui réalisent des stations d'épuration, les agriculteurs qui réduisent leur pollution. Ici, des organismes comme le RAPPEL, CHARMES, ou le Conseil régional de l'environnement de l'Estrie,



Paul Beaudoin, directeur général de CHARMES, à l'avant-plan, et Jacques Pezet, éco-conseiller du Groupe Teknika, en arrière-plan, sont tous les deux intervenus lors du colloque Une rivière dans la ville, organisé par CHARMES.

seraient partie prenante et pourraient davantage se consacrer à leur mission sans toujours attendre des fonds», souligne M. Pezet.

Selon lui, la future politique québécoise de l'eau, attendue en principe vers la fin de 2001, devrait donc prévoir un mécanisme de perception de redevances auprès des utilisateurs et des pollueurs, ce qui pourrait impliquer par exemple la mise en place de compteurs d'eau à grande échelle, comme en France.

«En fin de compte, ce qu'il faut c'est que l'argent perçu serve aux intervenants du bassin versant et n'aille pas dans les hautes sphères, il faut que cela reste au niveau régional. Ce qui est

CHARMES veut mobiliser pour faire échec aux matières en suspension

Denis DUFRESNE
Sherbrooke

La sédimentation est l'une des principales causes de la dégradation des cours d'eau comme la rivière Magog et pour laquelle CHARMES veut mobiliser le milieu municipal et l'industrie de la construction, qui serait en partie responsable du problème.

«Les matières en suspension devraient être considérées comme un polluant et l'implantation de réglementations tant municipales que gouvernementales est nécessaire», soutient le directeur général de CHARMES, Paul Beaudoin, qui prenait la parole hier lors du colloque «Une rivière dans la ville», qui prend fin aujourd'hui au Delta de Sherbrooke.

Au cours des dernières années, a-t-il rappelé, CHARMES a pu observer d'une part que les fortes pluies entraînent une quantité importante de résidus dans la rivière, via les fossés de drainage et les réseaux d'égout, d'où la présence ponctuelle de fortes concentrations de coliformes fécaux.

L'organisme a d'autre part démon-

tré que les travaux de chantier (routes, maisons, etc.) sont aussi responsables de l'apport de sédiments dans les cours d'eau, en raison de l'érosion.

«Lors de travaux de construction, l'accumulation des matières en suspension dans les tributaires et, subséquemment, leur présence dans la rivière est occasionnée par le décrochement des particules du sol et leur transport», explique-t-il.

Et selon les données citées par le directeur général de CHARMES, la construction d'une nouvelle résidence peut engendrer jusqu'à quatre tonnes de sédiments.

L'impact? Diminution de la transparence de l'eau et de sa qualité bactériologique, augmentation sensible de la température de l'eau, perturbation de l'habitat faunique et transport de polluants.

Face à cette situation, CHARMES a créé un groupe de travail en vue de promouvoir l'utilisation de techniques de contrôle des sédiments, dont la conservation d'une bande de végétation en bordure des chantiers, le recouvrement des dépôts de matériaux, la mise en place de barrières en paillis et l'ensemencement si tôt la fin des travaux.

proposé tout de suite, c'est ce genre de politique (de gestion par bassin versant), mais il faudrait une agence de l'eau», plaide-t-il en entrevue.

Dans son allocution, le spécialiste a aussi soutenu qu'il faut aller au-delà d'une vision locale et sectorielle dans la gestion de l'eau, en vertu de laquelle les municipalités taxent les usagers uniformément au prorata des coûts d'opération et d'entretien, alors que le financement des infrastructures dépend de programmes gouvernementaux.

Car, souligne-t-il, «la pollution diffuse, les rejets industriels, la protection des éco-systèmes, sont autant de points sensibles négligés administrativement», que seuls les organismes environnementaux à but non lucratif tentent de défendre avec leurs maigres moyens.

Philippe Gentes, agent de recherche à la Direction des politiques du secteur municipal, au ministère de l'Environnement, signale toutefois que Québec n'a pas l'intention pour le moment d'instaurer des agences de l'eau et la perception de redevances.

«On n'est pas rendu là. Ici, nous avons des MRC et il faudra harmoniser les schémas d'aménagement des MRC avec ceux des bassins versants, mais cela se fera graduellement d'ici 10 ou 15 ans», dit-il.

Sherbrooke se trouve au coeur du bassin versant de la rivière Saint-François, qui va de la Beauce et de la frontière au fleuve Saint-Laurent.

L'APCHQ Estrie (Association provinciale des constructeurs d'habitations du Québec) a également été mise dans le coup en vue de sensibiliser les entrepreneurs.

EN BREF

Distribution de compost: un franc succès

Sherbrooke -La distribution de compost par la Ville de Sherbrooke a obtenu un succès sans précédent il y a quelques semaines alors que 1600 sacs de compost ont été remis aux Sherbrookoïses qui se sont rendus chez Ferti-Val.

On rapporte que 637 véhicules se sont présentés à cet endroit du 5 au 7 octobre, alors que, l'an dernier, 485 véhicules avaient été enregistrés.

Les responsables de la distribution attribuent ce succès aux améliorations apportées puisque les gens, cette année, n'avaient pas à pelleter pour obtenir leur compost qui avait préalablement été ensaché.

Plus que deux semaines
Par ailleurs, il ne reste plus que deux semaines avant la collecte des feuilles mortes déposées dans des sacs de papier biodégradable à Sherbrooke.

La collecte des feuilles mortes placées dans des sacs de papier biodégradables, vendus dans les magasins Provigo de Sherbrooke, et déposés en bordure de la rue se terminera le mercredi 8 novembre.

Ceux qui n'utiliseront pas les sacs de papier biodégradables pourront profiter de la collecte spéciale des résidus encombrants qui se tiendra les 6, 7 et 8 novembre.

Salon Arts et Saveurs du Québec

Sherbrooke -Dans le but de promouvoir et de faciliter le développement des artisans, artistes-peintres et des produits du terroir québécois, l'organisme Les Artisans d'ici organise le Salon Arts et Saveurs du Québec les 10, 11 et 12 novembre au Centre Expo-Sherbrooke.

Ce premier salon du genre à se dérouler à Sherbrooke se veut un événement d'envergure qui permettra aux visiteurs de se procurer des créations originales et de qualité fabriquées par les artisans et artistes-peintres du Québec tout en pouvant découvrir les saveurs du Québec des exposants viticoles et agroalimentaires.

L'entrée sera gratuite tout comme le stationnement.

CE SOIR À TVA

► **Stéphane Lévesque**
TVA 18 H
édition régionale

18

SPECIAL RETROUVAILLES

► **Claire Lamarche**

20 h

TOUT LE MONDE EST À **TVA**

Nous vous invitons à une consultation gratuite avec une nutritionniste

LE MERCREDI 1er NOVEMBRE

De **10 h à 16 h**

Appelez **immédiatement** pour prendre votre **rendez-vous**

Consultations de 15 minutes gratuites

PHARMACIE PHILIPPE LENG
1125, 12e avenue Nord
569-9456

Un demi-million de raisons pour lesquelles Bishop's College School devrait être pris en considération...

Nous offrons chaque année plus de 500 000 \$ en bourses d'études.

Bishop's College School
Lennoxville (QC) J1M 1Z8
(819) 566-0227 poste 214
www.bishopscollegeschool.com

Épreuves pour l'obtention d'une bourse d'études

VENDREDI LE 17 NOVEMBRE 2000

Claude Masson honoré à titre posthume

□ L'ex-éditeur adjoint de *La Presse* reçoit le prix de l'Association canadienne des périodiques catholiques qui portera désormais son nom

Sonia BOLDUC
Sherbrooke

Journaliste de premier plan au professionnalisme exemplaire, humaniste engagé, être de foi et de valeurs chrétiennes, homme de compassion, de générosité, de respect et d'amour.

Décédé il y a presque un an lors d'un accident d'avion, l'ancien vice-président et éditeur adjoint au quotidien *La Presse*, Claude Masson, suscite toujours les mêmes commentaires élogieux, que ses amis et ses fils Philippe et Bruno n'ont de cesse de s'échanger.

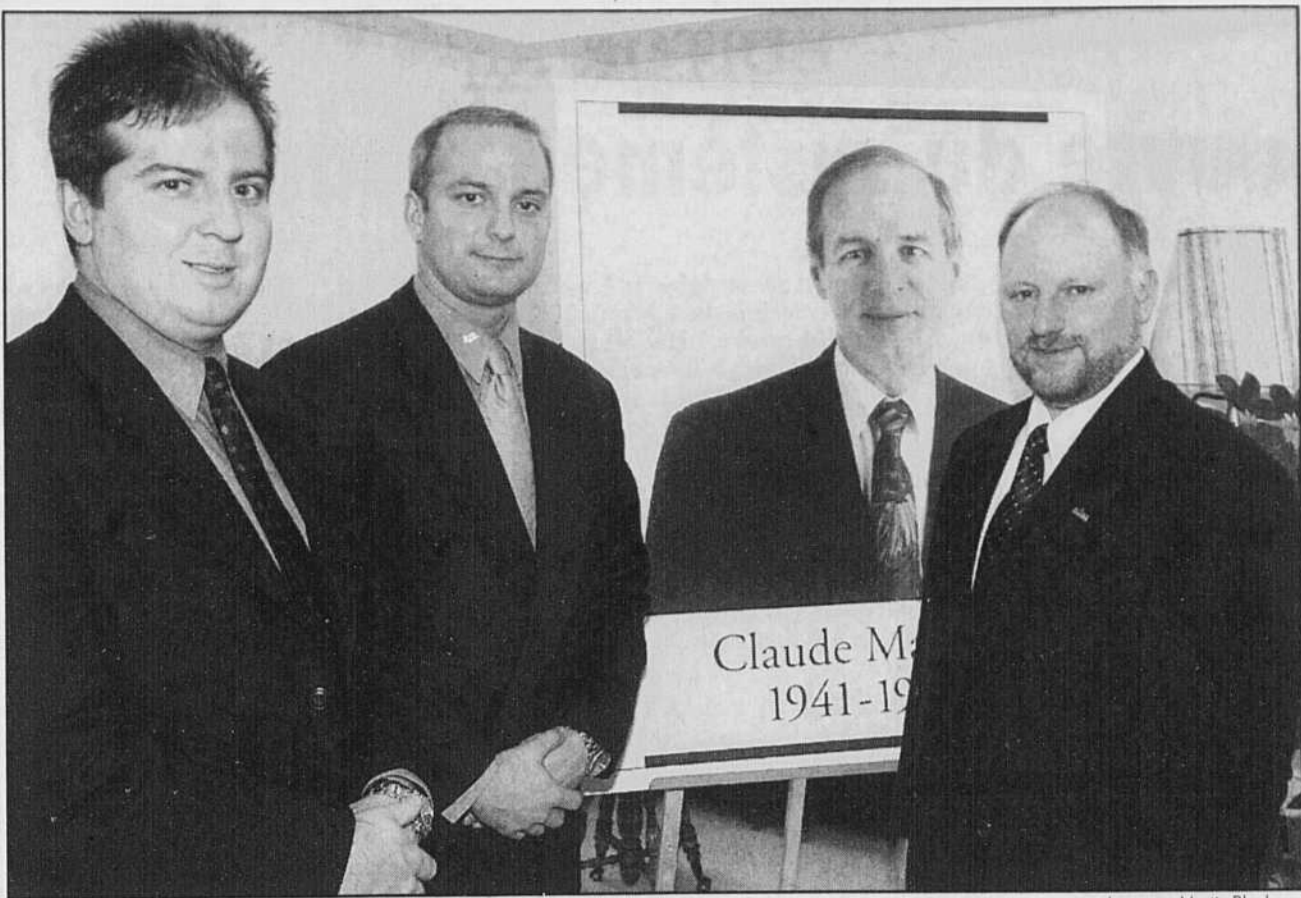
Ce sont d'ailleurs ces mêmes qualités qui ont amené hier l'Association canadienne des périodiques catholiques (ACPC) à remettre à titre posthume le Prix du journalisme ACPC à Claude Masson, dans le cadre de son congrès annuel tenu à Sherbrooke. Un prix, soulignant la dimension chrétienne du travail journalistique d'une personne ou d'une publication, qui portera désormais le nom de Prix Claude Masson.

«Deux jours avant son décès, l'année dernière, Claude Masson s'était adressé à nos membres lors de notre congrès annuel, raconte Claude Auger, président de l'ACPC. En nous livrant avec ferveur son témoignage sur l'éthique et les enjeux de la presse écrite, il nous avait aussi fait montre de son côté humaniste, de ses valeurs et de son engagement de croyant, ce que nous avons toujours considéré comme un testament professionnel inoubliable.»

Un mouvement unanime s'est donc enclenché au sein de l'ACPC, quelques semaines après le fatal accident, afin de rendre hommage à Claude Masson.

Alors que l'on soulignera sous peu le premier anniversaire du décès de Claude Masson et de son épouse Jeanine Bourdages, survenu le 30 octobre 1999, leurs fils se sont joints hier à de nombreux amis de leur père, venus à la cérémonie pour lui rendre de nouveau hommage.

Rappelant son engagement bénévole et l'inspiration que représentait pour lui Claude Masson avant même leur



Philippe et Claude Masson, fils de l'ancien vice-président et éditeur adjoint du quotidien *La Presse* Claude Masson, ont accepté hier le Prix du journalisme ACPC remis à leur père à titre posthume, et qui prendra désormais l'appellation de Prix Claude Masson. Le président et éditeur de *La Voix de l'Est de Granby*, Jacques Pronovost, a par ailleurs rendu hommage à son ami et mentor lors de cette cérémonie.

première rencontre, le président et éditeur de *La Voix de l'Est* de Granby, Jacques Pronovost, a longuement louangé les qualités professionnelles et humaines de son mentor.

Une grande influence

«Le journaliste a laissé une marque indélébile à l'encre noire. Mais c'est l'homme derrière la fonction qui aura eu la plus grande influence, par son acharnement à bien faire, par son optimisme contagieux et par sa grande humanité basée sur des valeurs chrétiennes fortes et sincères. De ses convictions, il a signé ses éditoriaux; par ses actions, il a signé sa vie.»

Un héritage que ses fils Bruno et Philippe acceptent maintenant avec sérénité. Le malheur qui les a frappés les a également réorientés vers des valeurs plus simples, les rapprochant de leurs familles et leurs amis.

«Le départ de nos parents nous a réveillés et nous a poussés à revoir l'importance de chaque chose, racontent-ils d'un même souffle. L'intérêt que nous portions autrefois aux valeurs matérielles ou à la réussite au travail, par exemple, s'est beaucoup modifié. Nous nous sommes plutôt tournés vers une simplicité volontaire et un engagement social encore plus total qu'autrefois. Un engagement à l'image de nos parents, de leurs valeurs et de leurs croyances, qui priorise les liens humains.»

La nouvelle ligne qui traversera Saint-Élie-d'Orford Hydro-Québec respectera le choix des élus

Luc LAROCHELLE
Sherbrooke

Hydro-Québec est prête à se plier au choix des élus de Saint-Élie-d'Orford pour le tracé pour la ligne de 120 kV entre les postes de Sherbrooke et Magog afin de renforcer son réseau. Le conseil municipal de Saint-Élie-d'Orford n'a pas encore pris une position officielle dans le dossier mais, à première vue, le maire Richard Gingras ne favorise pas le même tracé que les analystes de la société d'État.

Selon la porte-parole d'Hydro-Québec dans ce dossier, Ginette Cantin, la préférence des autorités locales sera respectée.

«Les deux tracés proposés ont été élaborés à partir des cartes que nous avons en notre possession, dont les schémas d'aménagement des MRC touchées. Que le maire de Saint-Élie-d'Orford spécifie que le développement futur se fera davantage dans le corridor du tracé sud que dans celui du nord est un élément d'éclairage que nous ne connaissons pas. S'il s'avère au terme du processus de consultation que la préférence des élus municipaux est pour le tracé nord, nous respecterons ce choix même si cela implique pour nous des déboursés un peu plus élevés», dit Mme Cantin.

Les deux tracés à l'étude contournent le secteur du village de Saint-Élie-d'Orford, l'un par le sud l'autre par le nord. La première option serait la plus économique car le tracé est plus court de 2 km.

Le maire Richard Gingras estime toutefois que l'érection d'une ligne parallèle au chemin Hamel, entre le secteur du village et les nouveaux quartiers de Saint-Élie-d'Orford, hypothéquerait le développement de terrains ayant une vocation résidentielle. M. Gingras soutient donc qu'il serait préférable que la nouvelle ligne passe en terrain agricole et contourne le secteur urbain par le nord.

Les spécialistes d'Hydro-Québec considéreraient quant à eux que le fait de longer un ancien terrain d'exercices appartenant au ministère de la Défense, le long du chemin Hamel, ainsi qu'une gravière, propriété de M. Roy Biling, aurait un impact environnemental moindre que d'amener la ligne sur des terres agricoles.

Rappelons que les spécialistes d'Hydro-Québec se rendront disponibles pour répondre aux questions de la population de Saint-Élie-d'Orford lundi prochain, de 14 h à 20 h 30, au Centre communautaire de l'endroit.

SEARS

PRIX EN VIGUEUR JUSQU'AU DIMANCHE 29 OCTOBRE 2000

ÉPARGNEZ 7%*

Ou, avec la carte Sears, pas de paiement avant 1 an** pour tous les meubles[†] et ensembles matelas-sommiers

Rabais 45%

GRAND LIT 'HERITAGE' 2 PLACES À PANNEAUX
Rég. Sears 1299,97. 699,97

L'ensemble comprend panneaux de chevet et de pied, longeron.
Meubles assortis aussi en solde



Moitié prix
ENSEMBLE MATELAS-SOMMIER
3671SS CONFORT PLUS
Moelleux ou ferme. 1 place-TG 2 places.
Rég. Sears 2399,98-3699,99. L'ens.
1199,99-1849,99

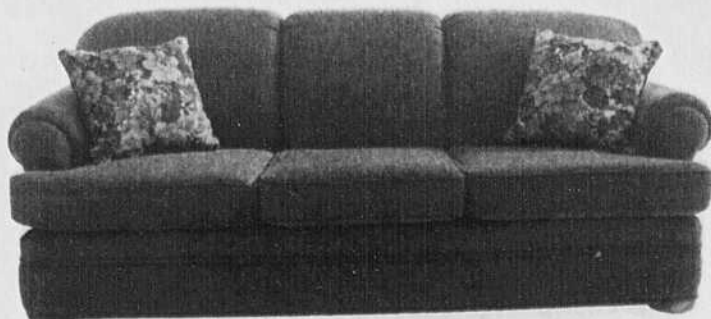
Rabais 351\$

NOTRE PLUS BAS PRIX DE LA SAISON!

CANAPÉ 'CHAPEL HILL'
Rég. Sears 1149,99. 798\$

Meubles assortis et options sur commande aussi en solde

tout pour la maison.



Il y a un magasin Sears près de chez vous

Meubles et ensembles matelas-sommier disponibles dans le magasin suivant:

Magasin de meubles et d'électroménagers de Sherbrooke
autoroute 410 et Boulevard de Portland
Centre commercial Carrefour de L'Estrie
(819) 564-3010

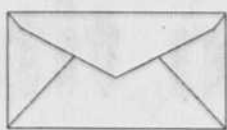
*Offre 'ÉPARGNEZ 7%':
Sears déduira 7% du prix de l'article. L'offre ne s'applique pas aux achats faits dans le cadre de toute exonération de taxes. À l'exclusion des frais de livraison, de contrat d'entretien et d'installation, des articles de nos Centres et magasins de liquidation et des achats par catalogue. Offre en vigueur jusqu'au dimanche 12 novembre 2000.

**Offre 'Pas de paiement': avec la carte Sears, pas de paiement avant octobre 2001, sur approbation de votre crédit. Achat minimum: 200\$. Tous les frais et taxes applicables sont payables au moment de l'achat. À l'exclusion des articles de nos Centres et magasins de liquidation et des achats par catalogue. Offre en vigueur jusqu'au dimanche 29 octobre 2000. Renseignez-vous.
†R/O1 Meubles: à l'exclusion des meubles pour bébés

SEARS

Sears. Les beaux côtés de votre vie.™

Opinions



Opinion
des lecteurs

La Tribune
1950 rue Roy
Sherbrooke (Québec)
J1K 2X8

Télécopieur
564-8098

Courrier électronique
redaction@latribune.qc.ca

ÉDITORIAL

L'enfant pauvre du système de santé



Danny
GRONDIN

Depuis les débuts de la réforme de la santé, il y a cinq ans environ, médias et population confondus auront été prompts à commenter vertement les résultats mitigés obtenus de peine et de misère par des intervenants du milieu, essouffés et privés de moyens. Et c'est normal. Qui ne monterait pas aux barricades pour défendre les acquis exceptionnels de l'universalité des soins de santé au Québec?

Mais force est de constater cependant que malgré une situation de crise qui perdure depuis trop longtemps, et qui aura alimenté l'espace public de débats sans fin, de petits bijoux de projets et de programmes ont émergé, sortis tout droit de la volonté d'intervenants imaginatifs et créatifs qui ont voulu faire plus avec moins. Et c'est encore plus vrai lorsque vient le temps de parler de prévention.

Saviez-vous d'ailleurs que l'Estrie est une, sinon la région du Québec qui innove le plus en ce sens? Nos intervenants régionaux en santé et en services sociaux ont bien compris et décidé de mettre en application le vieil adage prétendant qu'il vaut mieux prévenir que guérir. Une mission complexe quand on y regarde de près, surtout dans le contexte actuel.

Pourquoi?

S'il nous fallait diviser le système de santé québécois en compartiments bien étanches, il faudrait dire que nous avons adopté en santé et services sociaux une approche à trois axes: la prévention (ou le fait de donner des trucs, des conseils, des façons de faire qui évitent ou éloignent le bobo), le curatif (tous les soins qui permettront de guérir le bobo) et la réadaptation ou alors la réhabilitation (tous les services qui offriront au patient la possibilité de regagner son autonomie).

Évidemment, dans les dernières années, on se sera beaucoup préoccupé du curatif. Quand les salles d'urgence débordent et que la population s'impatiente, les gouvernements n'ont d'autre choix que de réinjecter des fonds, de remettre de l'huile dans la machine pour qu'elle se remette à fonctionner correctement.

D'ailleurs, dans un contexte où la population est vieillissante, où les maux de toute sorte se pointent plus fréquemment, le curatif et la réhabilitation prennent une importance particulièrement évidente.

Mais ce n'est pas une raison pour délaissier la prévention. Les intervenants de la direction de la santé publique de l'Estrie s'en font même un point d'honneur malgré le fait que, pour les élus, la prévention soit encore un enfant pauvre. Il faut bien avouer d'ailleurs qu'outre la littérature sur le sujet qui leur donne raison, la mission qu'ils se sont donnée risque fort au fil

des ans de donner des résultats étonnants si le gouvernement leur laisse les moyens de s'y consacrer.

Ici, en Estrie, nos intervenants croient dur comme fer, que si nous avons les moyens de suivre les enfants défavorisés avant leur naissance et jusqu'à l'adolescence, nous nous garantirons des résultats qui risquent fort bien de les sortir ou du moins de les éloigner du cercle vicieux de la pauvreté et des problématiques qui y sont souvent associées. Que l'on pense aux OLO, Naître égaux-grandir en santé et les autres, ces programmes ont la particularité d'offrir aux familles de la région - et les services y sont décentralisés dans chacun des sept MRC de l'Estrie - des moyens concrets de limiter les effets ou les conséquences de la pauvreté chez nos enfants.

Ici, l'enfance est une priorité. Mais pour qu'elle continue de le rester, il faut non seulement que nous soyons convaincus de la pertinence et de la justesse des programmes qui ont été mis en place, mais en plus que nos élus voient en la prévention autre chose que l'enfant pauvre du système de santé.

On n'investit pas seulement en prévention quand les choses vont bien, comme on ne coupe pas toujours dans ces programmes quand les choses vont mal et qu'il est besoin de ressources supplémentaires ailleurs. On investit en prévention, rappelez-vous, parce qu'il vaut mieux prévenir que guérir et c'est d'autant plus vrai quand la dynamique régionale y croît ferme.

RÉPLIQUE

Donner de son temps pour changer les choses

Réponse à M. Jonathan Baillargeon, à la suite de sa réflexion sur le hockey.

En 1988, mon fils me démontre de l'intérêt à l'âge de 6 ans pour la pratique du hockey organisé. À cette époque j'ai une opinion défavorable sur le hockey, mais après discussion avec mon épouse nous décidons de lui faire intégrer les leçons d'apprentissage de hockey. Par la suite, après quatre années je constate que des bénévoles s'impliquent régulièrement pour le bien-être des jeunes et de bonnes valeurs sont inculquées aux enfants dans la pratique de notre sport national. C'est à ce moment-là que je décide de m'impliquer auprès de l'Association de hockey mineur.

Ma critique du sport étant dissipée, pour améliorer le sort des jeunes et donner un peu de répit aux bénévoles essouffés je décide de m'impliquer plutôt que de critiquer. Donc depuis huit ans j'investis de mon temps pour améliorer la pratique du sport sous toutes ses formes. Je participe à plusieurs réunions et je suis en mesure d'être parti prenante des décisions qui font en sorte d'éliminer toute forme de violence et ce dans la mesure du possible. N'oublions pas que le hockey est un sport où il y a des contacts et ce contrairement à d'autres sports tel que le badminton, volleyball, etc.

J'aurais pu n'émettre que des critiques ou constats à l'égard de ce sport mais j'ai préféré y participer de manière constructive en y apportant mes idées. J'ai été la personne qui a proposé la punition de foule, j'ai été pour

la méthode de « franc jeu » instaurée l'an passé au hockey de développement BB et CC. En fait, j'essaie de transmettre mes valeurs morales pour améliorer la perception des gens face à la pratique du hockey. Beaucoup de chemin est accompli et il y en aura encore à accomplir. J'ai décidé de donner au sport ce que j'y ai reçu lors de mon enfance.

Autres temps, autres mœurs, je m'adapte aux nouvelles situations. Cette violence constatée au hockey n'est que le reflet de notre société. Le stress reçu des parents au travail et transposé sur les enfants avec de hauts standards de performance ne fait qu'amplifier le tout. Les émissions de télévision avec de la violence ne font que donner des idées à certains jeunes qui pratiquent le hockey dont les parents sont trop occupés au travail pour bien gérer et aider à la bonne éducation des leurs. On repousse même tout forme d'éducation entre les mains des enseignants et ce au plus tôt possible.

Tout cela pour vous dire M. Baillargeon que plutôt que de critiquer le sport qui vous a tant donné pendant plus de quinze années il aurait été préférable d'envoyer une demande après de votre association pour agir et vous impliquer comme bénévole, cette denrée rare qui manque toujours.

Bien à vous et au plaisir de vous recevoir dans notre organisme.

Robert Perron, président
Association du hockey mineur
de Fleurimont inc. et du SherMont

COMMENTAIRES

Je suis un grand citoyen

«**J**e sais que si cela avait existé à l'époque (les bourses du millénaire), beaucoup de mes amis qui ne sont jamais allés à l'école, qui sont allés à l'usine à 16 ans, auraient été de grands citoyens.» (Jean Chrétien, London, 23 octobre 2000)

Ce grand monsieur faisait surtout référence aux nombreux hommes et femmes qui travaillent en usine, dans son comté, et qui sont aussi allés à l'école.

J'ai pensé que je rêvais, que la terre n'était plus la terre, que tout n'était qu'une illusion. Il l'a dite cette phrase. Comme il en avait dite de savoureuses à Jérusalem.

Je suis un retraité qui travaille depuis quatre mois en usine. Je n'y ai rencontré que des gens vrais, soucieux de la qualité de leur travail, qui triment dur pour assurer une existence décente aux leurs. Des gens responsables. Et de fait, des gens éminemment grands citoyens.

C'est un monde merveilleux que j'ai découvert. Je ne veux en aucun temps être moraliste, mais tous les pseudo-intellectuels de notre monde auraient grand avantage à rencontrer et surtout à parler à ses «gens d'usine».



Jean Chrétien

Qu'ils soient des patrons d'usine, un contremaitre, des opérateurs ou des journaliers (comme moi, et j'en suis fier), j'ai eu la chance d'étudier, c'est vrai. Mais ça ne m'a jamais rendu «meilleur citoyen» que Dominique, Pierre, Roger, Mario, Benoît, Marjolaine, Régis, Larry, Martine et tous les autres.

Je suis révolté comme je ne l'ai jamais été depuis 53 ans. Je bouille. Et je pense à tous ces gens d'usine qui ont 100 000 raisons d'être profondément insultés.

Mais je me calme. A minuit ce soir, je retrouverai des gens vrais, respectables, responsables, de grands citoyens.

Et quand huit heures sonneront, je partirai de l'usine, en saluant les gens du quart de jour et en me disant: «Voilà de grands citoyens».

Pierre Dugré
Travailleur en usine

LES 9 VIES DE JE CLARK...



LETTRE OUVERTE

La moitié de cet argent appartient aux retraités

L'argent des caisses de retraite appartient aux retraités et aux employés actifs, syndiqués ou non. La section de Sherbrooke de l'AQDR n'arrive pas à comprendre de quel droit le ministre de la Solidarité sociale, M. André Boisclair, tient tant à permettre aux employeurs de pouvoir profiter des revenus provenant de cet argent, qui ne leur appartient pas, aux fins de s'accorder des congés de cotisation.

Il est pourtant clair dans l'esprit de tous et chacun que Jos Bleau ne peut pas s'accaparer des revenus émanant des placements de son voisin. L'argent n'appartient pas à Jos Bleau, mais à son voisin et il en est de même pour les intérêts découlant de ces placements. Une caisse de retraite, c'est un placement et les intérêts appartiennent aux véritables cotisants.

Il faut noter que les retraités représentent 47% des participants aux régimes complémentaires de retraite au Québec et qu'ils ont contribué pour près de 50 pour cent des actifs de l'ensemble des caisses de retraite. Il est donc normal que les retraités puissent compter sur une amélioration des régimes de retraite, dans la même proportion de leur contribution. C'est de l'équité pure. Les employeurs et le syndicat, qui regroupe les travailleurs actifs de l'entreprise, ne peuvent donc pas en toute justice décider seuls de s'accorder un congé de cotisation, sans au préalable prévoir de verser la part qui revient aux retraités, en amélioration des prestations de retraite. De plus, il

est contraire à la charte des droits de mettre à l'écart du pouvoir décisionnel les personnes directement concernées par de telles décisions.

Il est vrai que l'employeur verse une cotisation au régime de retraite de ses employés, mais cet argent, c'est du salaire différé. En effet, tous ceux qui ont eu la chance de participer activement à des négociations, en vue du renouvellement d'une convention collective de travail savent fort bien que l'employeur, avant le début des échanges entre les parties, a déjà établi le montant de l'augmentation qu'il entend verser pour la durée du prochain contrat de travail. Si la demande syndicale inclut un deux pour cent destiné à l'amélioration du régime de retraite complémentaire, cette mise de fonds de l'employeur est automatiquement soustraite du montant que ce dernier a prévu accorder en augmentation de salaire. C'est donc du salaire, mais différé dans son essence, parce que le cotisant ne touchera à cet argent que plus tard. Et l'employeur, à la table de négociations, ne se gêne pas pour expliquer au syndicat que sa contribution au régime de retraite, c'est du salaire. Et c'est vrai, c'est du salaire différé. Il est aussi vrai que l'employeur demeure entièrement responsable des déficits actuels, de la même façon qu'il est responsable de maintenir les acquis du passé au bénéfice des travailleurs actifs.

Le ministre Boisclair doit finir par comprendre que les retraités ne sont pas présents sur les tables de négocia-

tions, même s'ils devraient normalement s'y trouver, pour le seul temps des discussions relatives au régime de retraite. Ils ont droit à une part des revenus générés par la caisse de retraite et ils ont de ce fait droit de se faire entendre, de participer à la décision et non seulement de pouvoir suggérer. En négociation, le syndicat et l'employeur cherchent une entente et ils ont vite fait d'oublier les retraités. C'est une réalité dont il faut tenir compte. Et il ne faut pas compter sur l'assemblée générale annuelle du régime de retraite et sur le comité de gestion dudit régime, où l'employeur, concepteur du régime, a pris la précaution de se nommer une majorité de représentants.

Bref, les retraités réclament une loi qui définisse équitablement la part des surplus du régime de retraite qui appartient aux retraités et ils tiennent à participer aux décisions, en profitant d'une représentation conforme à l'équité.

Dans sa dernière communication destinée à l'AQDR Section Sherbrooke, Monsieur Bzdca, écrivant au nom du ministre Boisclair, souligne que pour clarifier son droit à prendre un congé de cotisation, l'employeur devra s'entendre avec le syndicat et toutes les parties avec lesquelles il est lié par entente écrite. Ça doit inclure les retraités et c'est ce que nous demandons et il faut que la loi 102 l'exprime clairement.

Yvon Rousseau
Responsable des communications
AQDR Section de Sherbrooke

ADMINISTRATION	RÉDACTION	PUBLICITÉ	TECHNOLOGIE	PRÉ-IMPRESSON & PRODUCTION	COMPTABILITÉ	TIRAGE								
Raymond Tardif Président et éditeur	René Morin Vice-président Finances et administration	Maurice Cloutier Rédacteur en chef	Michel Morin Directeur de l'information	Jacynthe Nadeau Adjointe au directeur	François Fouquet Directeur	Alain LeClerc Christian Malo Adjoint au directeur	René Béliveau Conseiller	Stéphane Garant Adjoint	André Robergo Directeur	Steve Rancourt Michel Doyon Adjoint au directeur	Pierre Vallée Contrôleur	Julianne Poulin Gérante du crédit	André Custeau Directeur	Serge Nadeau Adjoint au directeur

Une collation des grades, un Nouveau monde

Sherbrooke

La collation des grades d'automne à l'Université de Sherbrooke qui se déroulera demain rappellera un événement d'importance: la découverte du Nouveau monde.

Car comme pour l'an 1492, ils et elles seront 1492 à venir récupérer le fameux petit papier d'attestation de leurs

longues et dures études universitaires. Et comme en 1492, cela signifiera le passage d'un monde à un autre: celui des études au marché du travail ou de la recherche universitaire.

La remise des diplômes se fera en trois séquences: à 10 heures pour les étudiants des facultés de droit, d'éducation et de théologie et ceux d'éthique et de philosophie. À 16 heures, ce sera au tour de ceux qui ont fréquenté les fa-

cultés d'administration, de génie et de sciences et, à 20 heures, les étudiants d'éducation physique, de lettres, de sciences humaines et de médecine.

Au cours de la journée qui se déroulera à la salle Maurice-O'Bready de l'Université de Sherbrooke, quatre personnalités recevront un doctorat d'honneur, soit Thérèse Ouellet (éducation), Roger Nicolet (génie), Jean-Marie Lehn (sciences) et Robert Hugonot

(médecine).

Thérèse Ouellet, qui a consacré sa vie à l'éducation, a œuvré autant comme enseignante, conseillère pédagogique, directrice générale de commission scolaire, etc. Elle a notamment été titulaire du titre de membre honoraire de l'Association des directeurs généraux des commissions scolaires du Québec.

Roger Nicolet, homme public bien connu, est un ingénieur de carrière en plus de présider aux destinées de la municipalité d'Austin et de la MRC de Memphrémagog. Il dirige en outre l'Ordre des ingénieurs du Québec.

Jean-Marie Lehn, prix Nobel de chimie en 1987, dispose d'un imposant

profil dans cette discipline: il supervise notamment deux grands laboratoires de recherche à Strasbourg et à Paris. Enseignant-chercheur à l'Institut Louis-Pasteur et au Collège de France, à Paris, il est également auteur de plus de 600 publications scientifiques et de deux livres réputés incontournables.

Robert Hugonot, un professeur maintenant à la retraite mais qui continue de former des médecins et professionnels de la santé en Amérique latine et en Extrême-Orient, est l'un des premiers promoteurs de la gérontologie et de la gérontologie sociale en France; une discipline qui a marqué l'oeuvre de sa vie professionnelle.

Vieille poterie de 1000 ans protégée

Gilles DALLAIRE

Magog

Une poterie amérindienne vieille de 750 à 1000 ans trouvée intacte dans le lac Memphrémagog le 16 août par le plongeur Richard Thouin sera sauvée d'une lente mais inexorable destruction.

Grâce aux démarches de Jacques Boisvert qui, depuis près d'un quart de siècle qu'il plonge dans le lac, y a découvert plusieurs poteries amérindiennes très anciennes et de l'archéologue Eric Graillon, la poterie a été envoyée au Centre de conservation du Québec où elle subira un traitement qui l'empêchera de se désagréger lentement mais sûrement au contact de l'air.

«Une fois sa conservation assurée, elle sera ramenée en Estrie étant donné qu'elle fait partie du patrimoine archéologique estrien. Elle sera exposée au Musée du Séminaire de Sherbrooke une fois que ce musée se sera installé dans ses nouveaux quartiers», a révélé Eric Graillon.

Il a souligné que la poterie présente un intérêt exceptionnel non seulement en raison de son âge mais aussi et surtout parce qu'elle n'a subi aucun dommage pendant son long séjour dans le lac Memphrémagog.

«C'est seulement la deuxième poterie amérindienne fabriquée et décorée selon la tradition owascoïde à avoir été

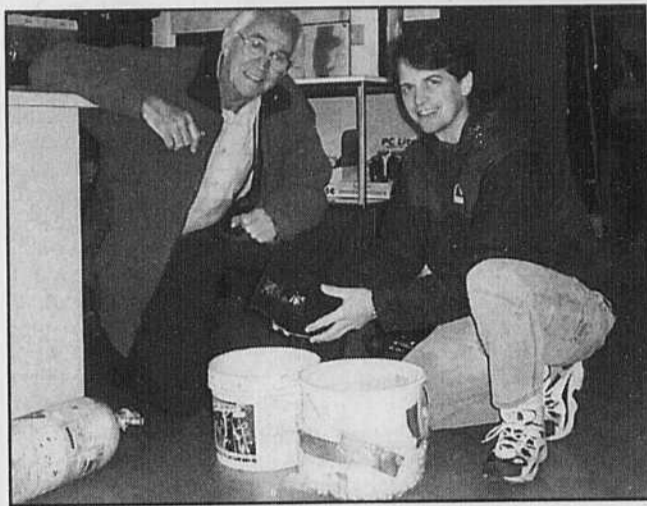


Photo La Tribune, Gilles Dallaire
Le plongeur Jacques Boisvert et l'archéologue Eric Graillon se préparent à emballer la poterie amérindienne vieille de 750 à 1000 ans que Richard Thouin a découverte dans le lac Memphrémagog le 16 août pour l'envoyer au Centre de conservation du Québec où elle subira un traitement qui préviendra sa détérioration.

trouvée intacte au Québec et c'est seulement aussi le seul indice d'une présence amérindienne en Estrie au tournant du deuxième millénaire à part les fragments de poterie découverts à Lennoxville il y a quelques années», a-t-il expliqué.

Jacques Boisvert a souligné pour sa part que c'est grâce à un article publié par La Tribune au lendemain de la trouvaille de Richard Thouin qu'il a été amené à entreprendre des démarches pour assurer la conservation de la poterie.

«L'article a été porté à la connaissance de Mme Giovanna Peebles qui est responsable du secteur de l'archéologie de Vermont Archeological Society. Mme Peebles est entrée en communication avec moi, elle m'a confirmé que la poterie présentait un très grand intérêt sur le plan archéologique et elle m'a demandé de faire tout ce que je pouvais pour qu'elle ne se détériore pas. Je suis alors entré en communication avec le Centre de recherche et d'animation en archéologie de l'Estrie, qui m'a apporté toute sa collaboration.

Un service impeccable, signé

59,88 \$ - FORFAIT AUTOMNE/HIVER*

Grâce à cette offre spéciale, nos spécialistes Acura examineront votre Acura de la proue à la poupe et vous remettront une copie écrite de l'inspection multipoint. Le service comprend :

- Vidange d'huile et remplacement du filtre Acura d'origine
- Vérification de l'usure et de la pression des pneus
- Vérification des ressorts et des amortisseurs
- Vérification des étriers et des cylindres de frein, du frein à main ainsi que de l'état et du degré d'usure des freins
- Permutation des pneus
- Inspection de l'échappement
- Inspection des phares et des ampoules
- Inspection des essuie-glaces, lave-glace, gicleurs et lames; mise à niveau du liquide lave-glace
- Vérification du niveau et de la densité du liquide de refroidissement
- Vérification du système de refroidissement et inspection des durites et des colliers
- Inspection et graissage des serrures, des mécanismes de verrouillage et des poignées
- Contrôle de la batterie et de la charge
- Contrôle du niveau des liquides de boîte de vitesses, de direction assistée, de freins et d'embrayage (s'il y a lieu)
- Inspection du chapeau, du rotor de distributeur et des fils à haute tension
- Vérification des courroies d'entraînement (sauf courroie de distribution)

Appelez votre concessionnaire Acura pour prendre rendez-vous.

*Offre valable pour la plupart des véhicules Acura. Le prix indiqué pour le forfait automne/hiver est en vigueur jusqu'au 31 décembre 2000. Toutes les autres offres sont en vigueur jusqu'au 31 mars 2001. Taxes en sus. Frais de récupération en sus, s'il y a lieu. Le concessionnaire peut vendre à prix moindre. Consultez votre concessionnaire Acura pour tous les détails.

22,88 \$ - Vidange d'huile et remplacement du filtre Acura d'origine* Avec une huile de qualité supérieure 5W30.

Les filtres à huile Acura d'origine ont une plus grande capacité de filtration. Ils sont également dotés d'une soupape de sûreté qui garantit que l'huile atteint toujours le moteur.

109,88 \$ et 119,88 \$[†] - Remise en état des freins Acura d'origine*

(Plaquettes de frein avant ou segments de frein arrière inclus.)

Les pièces de frein Acura d'origine sont conçues pour votre Acura. Elles s'y adaptent et fonctionnent comme les ingénieurs l'ont voulu. Et n'est-ce pas ce que vous souhaitez quand vous appuyez sur la pédale de frein ?

[†]109,88 \$ pour la EL et l'Integra;
119,88 \$ pour tous les autres modèles, sauf la NSX.
Réusinage ou remplacement des disques ou des tambours en sus.

Pneus Michelin à compter d'aussi peu que 132,88 \$[†]

(Des économies sur tous les pneus Michelin !)

Entre vous et la route : vos pneus ! Vous et vos passagers méritez donc des pneus sûrs et performants. À ces prix, installation comprise chez votre concessionnaire Acura, vous obtenez ce qu'il y a de mieux.

[†]Le prix de détail du Michelin MXV4 Plus P195/60R14 est de 217,00 \$ l'unité, Acura vous l'offre à 132,88 \$ l'unité. Montage et équilibrage en sus.

De la performance à vie 33165

Maisons d'enseignement

L'ÉCOLE SECONDAIRE DE BROMPTONVILLE
PENSIONNAT ET EXTERNAT POUR GARÇONS DE SECONDAIRE 1 À 5

VOUS INVITE AUX PORTES OUVERTES!

SAMEDI LE 28 OCTOBRE 2000
DE 13H00 À 17H00
VISITE DE L'ÉCOLE ~ ANIMATION
INSCRIPTION AUX EXAMENS SI DÉSIRÉ
ET TOUTE L'INFORMATION NÉCESSAIRE
POUR FAIRE LE BON CHOIX

ENSEMBLE... VERS LA RÉUSSITE!
125, rue du Frère-Théode, Bromptonville
INFORMATION (819) 846-2738
http://www.esb.bromptonville.qc.ca

31650

De **5,50%** la première année

Jusqu'à **7,00%** la dixième année

Boni + 1%
la première année pour les nouveaux fonds REER

1 800 463-5229
Pour la région de Québec, composez le 521-5229.

Flexibilité. Remboursables chaque année sans pénalité.

Progressivité. Taux des plus avantageux garantis pendant 10 ans.

Tranquillité. Garanties sans limites par le gouvernement du Québec.

LES OBLIGATIONS À TAUX PROGRESSIF PLACEMENTS QUÉBEC

www.placementsqc.gouv.qc.ca

Québec

Placements Québec

Heures d'ouverture : du lundi au vendredi de 8 h à 20 h, et les samedis d'octobre et de novembre de 10 h à 16 h.

32877

Santé

L'anémie pernicieuse: un manque de globules rouges

PERREAULT

Dr Danielle



Collaboration spéciale

J'ai 68 ans et mon médecin vient de m'annoncer que je faisais de l'anémie pernicieuse. De quoi s'agit-il au juste? Pourquoi faut-il que je me pique? N'existe-t-il pas des comprimés de vitamine B12?

Mme J.D. Sherbrooke

Faire de l'anémie signifie que vous manquez de globules rouges dont le rôle est de transporter l'oxygène que vous respirez vers les cellules. Pourquoi? Les causes possibles d'une anémie remplissent de nombreuses pages de nos livres de médecine. Discutons ici du type d'anémie qui vous affecte. Plusieurs ignorent que l'usine qui fabrique les globules rouges se situe dans

la moëlle des os (à ne pas confondre avec la moëlle épinière). Quand la matière première fait défaut, non seulement l'usine produit moins de globules rouges mais ceux-ci n'auront pas belle allure. Les globules seront pâles et petits s'il s'agit d'un manque de fer ou alors démesurément gros si, entre autres, la vitamine B12 fait défaut.

Une anémie qu'on appelle «pernicieuse» veut dire que le manque de vitamine B12 dont souffre votre usine est causé par l'absence de son «buddy». À l'âge de 12 ans, j'ai passé quelques jours dans une colonie de vacances anglophone où, à mon grand désespoir, pour avoir droit à la baignade on devait se tenir constamment avec une autre fille, notre «buddy». C'est la même chose pour la vitamine B12. Une fois avalée, elle doit rencontrer son buddy, appelé le facteur intrinsèque, fabriqué par les cellules de l'estomac. C'est seulement en sa compagnie qu'elle peut traverser les parois des intestins et rejoindre la moëlle osseuse. Sans lui, elle continue tout droit.

Vous aurez beau avaler toute la vitamine B12 que vous voulez, si vous n'avez pas de buddy, cela ne servira à rien. Vous faites partie de 1 % de la population dont les cellules de l'estomac ne fabriquent plus de facteur intrinsèque. Comment contourner le problème? En rejoignant directement la circulation sanguine grâce à une injection musculaire ou sous-cutanée. La vitamine B12 peut ainsi atteindre l'usine. Vous devez régulièrement vous injecter cette vitamine.

Votre problème diffère d'une anémie due à un manque alimentaire de



La viande est une bonne source de vitamine B12. La viande bouillie perd cependant une partie de son potentiel en vitamine B12.

vitamine B12. Comme on retrouve cette vitamine dans la viande, le poisson, les oeufs et les produits laitiers, il est difficile de ne pas en avoir assez dans l'alimentation de tous les jours. Par contre, il est bon de savoir que 30 % de la vitamine B12 contenu dans la viande se perd si vous la faites bouillir. Les réserves accumulées durent de trois à six ans. Aussi, les adeptes du végétarisme strict qui banissent tous ces produits pourraient souffrir de ce type d'anémie après quelques années. Les personnes âgées seules et isolées qui

n'ont pas toujours une alimentation équilibrée peuvent venir à souffrir d'une anémie par manque alimentaire de vitamine B12.

Source de calcium pour les enfants

Mon fils Dominique souffre d'allergie aux produits laitiers, récemment confirmée par un allergiste. Il a 10 ans et ne prend aucun calcium, ce qui m'inquiète un peu. Où peut-on retrouver d'autres sources de calcium.

Madame Hélène

Saviez-vous que l'industrie laitière est presque inexistant dans la majorité des pays du monde et que, de toute façon, la plupart des adultes de races noire et asiatique ne tolèrent pas le lait? Que font-ils? Ils trouvent à leur façon des moyens pour ne pas souffrir de carence. Par exemple, certains peuples asiatiques font lentement bouillir des os qu'ils font préalablement mariner dans le vinaigre. Il s'en dégage un bouillon très riche en calcium (100 mg par cuillerée à table de bouillon). On sait aussi qu'ils ont l'habitude de manger un poulet entier, y compris les os, riches en calcium. Au Japon, le tofu à base de sel de calcium est aussi une source intéressante (100 grammes=200 mg de calcium). On peut facilement en trouver chez nous.

Pour revenir à votre fils, à son âge (10 ans) ses besoins quotidiens se situent à 800 mg par jour. Durant sa poussée de croissance ils augmentent jusqu'à 1200 voire même 1500 mg par jour. Au départ, un régime normal

et varié sans produits laitiers fournirait environ 400 mg de calcium. Pour combler ses besoins, je doute que vous puissiez le convaincre d'avaler quotidiennement une boîte de sardines (100 grammes = 300 mg de calcium) ou alors une boîte de saumon avec les os (100 grammes = 200 mg). Peut-être une fois de temps en temps?

Viennent ensuite les légumes verts comme les choux de Bruxelles, le brocoli, le rutabaga. Leur teneur en calcium est modeste mais facilement absorbé (50 %) par les parois des intestins. Cette biodisponibilité (ce qui fait qu'une vitamine est plus ou moins absorbée dans le système) varie d'un aliment à l'autre. Prenez par exemple les épinards et les amandes. Seuls 5 % des 244 mg de calcium contenu dans un tasse d'épinards cuits (250 ml) sont absorbés alors que 20 % des 100 mg contenus dans un quart de tasse d'amandes (60 ml) le sont.

Certains aliments pris conjointement avec une source de calcium peuvent aider ou nuire à l'absorption. Le xilitol contenu dans la gomme à mâcher augmente l'absorption (votre fils va m'aimer...) ainsi que la vitamine D contenue dans le gras des poissons et l'huile de foie de morue. Le thé nuit à l'absorption. Mais pratique-pratique, la prise quotidienne d'un ou deux verres de jus d'orange enrichi de calcium comblerait vite les besoins de votre fils. Vous pouvez aussi trouver certains pains enrichis de calcium.

On peut joindre le Dr Danielle Perreault à l'adresse suivante: C.P. 63082, Île-des-Soeurs, H3E 1V6

Courriel: perreaultmd@videotron.ca

Rhume, constipation et compagnie

Paris (AP)

Que manger quand on est enrhumé? Le fromage peut-il favoriser la constipation chez les personnes âgées? L'huile d'olive est-elle moins grasse que les autres huiles? Cette semaine, la revue NutriNews répond à quelques questions que vous vous posez.

Que manger quand on est enrhumé? Avant tout, il faut boire beaucoup pour éviter la déshydratation et permettre l'élimination des mucosités. De l'eau, des boissons chaudes, des grogs (sans trop d'alcool) qui, en plus, apportent de la vitamine C, grâce au citron. Une seule condition: versez l'eau chaude sur le jus de citron pressé au dernier moment, et évitez de chauffer le jus de citron pour limiter la perte de vitamine C.

Si vous avez mal à la gorge, ajoutez du miel dans votre grog. Vous pouvez également boire du potage, des bouillons, et du lait pour faire le plein de minéraux. Sont également recommandés des fruits riches en vitamine C (oranges, kiwis...), l'ail, les oignons pour leurs effets décongestionnants, le tout assaisonné, bien sûr, de reps!

Contre la constipation

Certaines personnes âgées souffrant de constipation se privent à tort de fromage. Résultat: leur constipation n'est pas corrigée et la suppression du fromage, source essentielle en calcium, augmente le risque de carence calcique, déjà trop souvent observée chez les aînés. En cas de constipation, il est surtout recommandé d'avoir une activité physique régulière -la marche par exemple-, de boire beaucoup -ce qui n'est pas toujours facile pour les personnes âgées- de consommer davantage de fibres sous forme de fruits crus ou secs -pruneaux- ou de pain complet.

L'huile d'olive, un plus alimentaire? Toutes les huiles apportent 100% de lipides (graisses), l'huile d'olive comme les autres. L'un des intérêts de l'huile d'olive est sa teneur en acides gras monoinsaturés, qui contribueraient à la prévention des maladies cardio-vasculaires.

En revanche, elle est pauvre en vitamine E (12 mg/100 g) en comparaison avec les huiles de tournesol (56 mg) ou de maïs (30 mg). Et, contrairement aux huiles de colza, soja ou noix, elle ne contient quasiment pas d'acides gras essentiels (acides linoléique et acide linoléique, constituants des membranes cellulaires). En pratique, il est donc indispensable de varier les huiles pour bénéficier de toutes leurs qualités.

SECOURS-AMITIÉ ESTRIE

Besoin d'être écouté? Quelqu'un est là pour toi!

Anonyme et confidentiel

564-2323

1-800-667-3841

Une leur d'espoir

7 jours
24 heures

LE PANTALON
BRODÉ FLEURS79⁹⁵

Culture moderne, c'est le méissage du tissu techno stretch qui se marie aux fleurs vives brodées en bordure festonnée sur un pantalon jambes évasées, coupé spécialement pour nous.

Noir. 4 à 14. Rég. 95.00*

Tee-shirt maille ajourée 59.95

la mais

simons